



COMMUNE DE GOYRANS

Conseil Municipal du 17/12/2014- Compte rendu

Heure début : 19h35

Heure fin : 19h55

Participants :	Mme. Corinne CABANIÉ (présidente) Mmes Céline BASSET-LÉOBON, Virginie CORMERAIS, Nicole MARION-GAUTIER, Carole NISSOUX MMs Yves MATHÉL-THARIN, Daniel MICHEL, Patrice ROBERT, Michel RUFFIÉ
Procurations :	M. Marc BOCQUET à M. Patrice ROBERT Mme Évelyne AIELLO à M. Yves MATHÉL-THARIN Mme Catherine REMIGY à Mme Corinne CABANIÉ
Absents excusés :	M. Patrick DONDAINE
Secrétaire :	Patrice ROBERT
Déroulement séance	1 personne assistait à la séance.

Ordre du jour :

Point 0 : Approbation du précédent compte rendu et de l'ordre du jour	1
Point 1 : Annulation d'une délibération	1
Point 2 : Recrutement d'agents recenseurs.....	1
Point 3 : Rémunération des agents recenseurs.....	2
Point 4 : Décision modificative au budget.....	2
Point 5 : Questions diverses.....	2

Point 0 : Approbation du précédent compte rendu et de l'ordre du jour

L'approbation formelle du compte rendu du précédent conseil est renvoyé au prochain conseil. L'ordre du jour du présent conseil est approuvé.

Point 1 : Annulation d'une délibération

Présentation : Lors du dernier conseil, 3 délibérations avaient été prises en vue de la réalisation de travaux confiés au SDEHG. Une erreur de libellé non détectée avant l'envoi a concerné l'une d'entre-elle, et le SDEHG nous a demandé de procéder à son annulation formelle.

Délibération : Le conseil municipal est appelé à délibérer sur l'annulation de la délibération 14-057

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité (12)		

Point 2 : Recrutement d'agents recenseurs

Présentation : Une opération de recensement des habitants de notre commune est programmée au cours du 1^{er} trimestre 2015. À cette fin, nous devons engager le recrutement temporaire de deux agents recenseurs (le nombre est fixé par les dispositions légales et fonction de la population de la commune).



COMMUNE DE GOYRANS

Conseil Municipal du 17/12/2014- Compte rendu

Il est demandé au conseil municipal d'approuver ce recrutement et d'autoriser la première adjointe à conduire celui-ci.

Délibération : Le conseil municipal est appelé à délibérer pour autoriser Mme la 1^{ère} adjointe à effectuer le recrutement temporaire de deux agents recenseurs pendant la durée nécessaire à l'opération.

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité (12)		

Point 3 : Rémunération des agents recenseurs

Présentation : En fonction des dispositions en vigueur et de la subvention allouée pour l'opération de recensement, il est proposé de fixer la rémunération des agents recruteurs à 1,13 € par logement et 1,72 € par dossier individuel traité.

Délibération : Le conseil municipal est appelé à approuver ces tarifs.

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité (12)		

Point 4 : Décision modificative au budget

Présentation : En raison de l'arrivée tardive de factures non anticipées, et afin de ne pas faire attendre plus que nécessaire les différents fournisseurs, il a été jugé préférable de procéder à une ultime modification du budget de l'année 2014. Cette décision modificative ne concerne que le volet dépenses du budget de fonctionnement. Elle consiste à

- > diminuer la dotation du chapitre 022 de 590,00 €. Celle-ci devient 1,55 €
- > diminuer la dotation du chapitre 012 de 1500,00 €. Celle-ci devient 187 306,92 €
- > augmenter la dotation du chapitre 011 de 2090,00 €. Celle-ci devient 90 897,55 €

Délibération : Le conseil municipal est appelé à délibérer pour approuver ces décisions modificatives du budget 2014.

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité (12)		

Point 5 : Questions diverses

RAS



Handwritten signatures of council members, including names like 'Muffie', 'AM', and 'F. H. Thami'.